



Le Ceras souffle 50 bougies

APPRENTISSAGE SPÉCIALISÉ Les responsables du centre envisagent l'avenir avec confiance, même si la période est troublée pour les institutions subventionnées.

PAR FRÉDÉRIC MÉRAT



Des élèves du Ceras répètent le spectacle du cinquantenaire de leur école. CHRISTIAN GALLEY



Cela fait 50 ans que des élèves en difficulté fréquentent le Ceras, l'ex-Centre IMC, à La Chaux-de-Fonds. Au temps des réformes et des coupes budgétaires, l'avenir s'annonce pourtant serein pour l'institution, principalement soutenue par les contribuables neuchâtelois. Le Ceras, Centre régional d'apprentissages spécialisés pour les cantons de Neuchâtel et du Jura, ainsi que pour le Jura bernois, compte des antennes à Tavannes, Delémont et Neuchâtel. «C'est une institution phare de la région», souligne Antoine Bigler, président du conseil de fondation. «Il n'a pas d'équivalent chez nos voisins bernois et jurassiens», ajoute Pierrine Guillaume-Gentil, directrice de l'école spécialisée du Ceras «Nous pouvons travailler en bonne intelligence avec nos partenaires», précise-t-elle. Cela n'a pas forcément toujours été le cas. «Les relations avec l'Etat de Neuchâtel se sont apaisées», admet Antoine Bigler. «Nous avons eu beaucoup de discussions autour de la fusion d'institutions, mais cela semble en suspens.»



“La gouvernance pourrait changer mais je ne crois pas qu'il y aura des changements radicaux.”

PIERRINE GUILLAUME-GENTIL
DIRECTRICE DU CERAS

Une réforme en cours sur le financement des institutions subventionnées n'inquiète pas le président du Ceras: «Nous avons négocié un contrat de prestations; c'est une bonne chose.» Ce système remplacera la couverture de déficit, au Ceras et ailleurs.

Pas touchés par les coupes dans l'orthophonie

L'école spécialisée chaux-de-fonnière a bouclé l'année 2017 sur un déficit de 6,5 millions de francs. Ce dernier a été pris en charge par le canton de Neuchâtel à hauteur de 4,8 millions. Les cantons de Berne et du Jura ont contribué respectivement pour près de 900 000 et 800 000 francs.

Quant aux économies prévues par le Conseil d'Etat dans le domaine de l'orthophonie, elles devraient épargner le Ceras. «Pour l'instant en tout cas, elles ne concernent que les privés, pas les orthophonistes institutionnels», selon Pierrine Guillaume-Gentil. «Il y a une volonté de changement de la gouvernance des institutions subventionnées. Mais je n'ai pas l'impression que nous vivons des changements radicaux», selon Pierrine Guillaume-Gentil. Travailler dans la continuité serait en tout cas appréciable pour l'école du Ceras, qui connaît «une grande stabilité», apprécie Antoine Bigler.

Le fait que l'institution ne soit pas menacée ne l'incite pas à se profiler à l'occasion de son anniversaire. Ainsi, le principal événement du cinquantenaire, mis sur pied avec la fondation chaux-de-fonnière Ton sur Ton, ne sera pas public. Le spectacle monté avec les élèves du Ceras sera réservé à leurs proches, pour garantir un cadre rassurant. «Nous avons aussi renoncé à faire des représentations pour les écoles, de crainte qu'il y ait quelques moqueries. Nous voulions que l'expérience soit la plus belle possible», explique Christophe Studer, directeur de Ton sur Ton.

Le Ceras n'a toutefois pas oublié le grand public, qui pourra assister cet automne à trois conférences. Il sera notamment question de l'usage que font les adolescents des nouveaux moyens de communication.

Une école et des chiffres

L'école spécialisée du Ceras, c'est 102 élèves de 8 à 18 ans. Les Neuchâtelois côtoient 17 Bernois et huit Juras-siens. Ils sont scolarisés dans onze classes sur le site de la fondation à La Chaux-de-Fonds et dans une classe au collège des Coteaux, à Peseux, et une autre à la Fontenelle, à Cernier. Le Ceras intervient aussi auprès d'élèves de l'école dite régulière et offre des prestations ambulatoires en ergothérapie et physiothérapie. Les enfants pris en charge par le Ceras souffrent de troubles de l'apprentissage, comme la dyslexie, ou de handicaps physiques.